

Questions orales

L'hon. Robert de Cotret (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, démêler cette question, c'est tout un défi!

Premièrement, on parle du taux de chômage plutôt que du taux d'emploi. On ne parle pas de la main-d'oeuvre qui a augmenté d'une façon importante dans la région. On ne parle pas de la création d'emploi dans la région. On mêle cela avec le libre-échange. On oublie les initiatives qui ont été prises par le gouvernement conservateur actuel pour rehausser le bien-être économique de la région. L'étude du rapport va très bien. Et on pourra faire des annonces dans ce domaine aussitôt que les études seront complétées.

Et lorsqu'on regarde l'ensemble de la région économique, parce qu'il faut regarder des régions économiques comme des régions économiques, on voit que le gouvernement a très bien fait, alors que les députés de l'Opposition, eux, s'obstinent à nous «bloquer» sur toutes sortes de choses qui pourraient être créatrices d'emplois comme le projet de loi C-22, la haute technologie, 700 emplois, 1 300 emplois, 700 millions de dollars d'investissements. Cela n'est pas bon!

* * *

● (1500)

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ÉNERGIE—L'ACCORD COMMERCIAL CANADO-AMÉRICAIN—
LES PROPOS ATTRIBUÉS AU PREMIER MINISTRE DE L'ÎLE-DU-
PRINCE-ÉDOUARD

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre et découle de ce qu'il a déclaré tout à l'heure à la Chambre. J'ai demandé plus tôt au gouvernement de confirmer les propos du premier ministre Ghiz de l'Île-du-Prince-Édouard au sujet des entretiens portant sur l'énergie. Je voudrais que le vice-premier ministre écoute ma question et y réponde.

Selon le premier ministre Ghiz, on n'a jamais dit aux premiers ministres que l'énergie faisait l'objet de négociations et qu'il n'en a même jamais été question aux réunions des premiers ministres. Comme le cabinet du premier ministre Pawley du Manitoba a confirmé la véracité des propos du premier ministre Ghiz, le vice-premier ministre maintient-il ce qu'il a déclaré plus tôt au cours de la période des questions?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, on me dit que les premiers ministres ont eu deux

séances d'information en septembre et en juillet et que, à d'autres occasions, les fonctionnaires ont eu de l'information sur la question de l'énergie également. Le leader du NPD ferait peut-être bien de retéléphoner à ses amis pour vérifier ses renseignements.

M. Broadbent: Monsieur le Président, si l'opposition et même tous les Canadiens avaient à choisir entre la parole des premiers ministres Ghiz et Pawley et celle du gouvernement, je n'ai pas besoin de vous dire de quel côté ils pencheraient.

LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS AU VICE-PREMIER MINISTRE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Puisque le ministre soutient avoir été informé, par qui l'a-t-il été? S'agissait-il de l'un des autres ministres ayant pris part aux discussions? A-t-il été informé par le cabinet du premier ministre? C'est là une question capitale. Le vice-premier ministre contredit deux premiers ministres provinciaux. Les Canadiens ont le droit de connaître la vérité sur cette importante question.

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, il s'agit d'une question fondamentale. Je peux affirmer au député que je lui communique les renseignements que j'ai obtenus d'un haut cadre du gouvernement du Canada. Je sais qu'il arrive au chef du NPD de ne pas aimer les réponses sans motif précis mais ce n'est pas une raison pour les qualifier de trompeuses. Je lui ai donné les renseignements.

A la Chambre, une règle veut que lorsqu'un ministre répond à une question, on présume qu'il dit la vérité et sur la foi des renseignements donnés . . .

Une voix: C'est là le problème.

M. Mazankowski: Monsieur le Président, il en a déjà été question vendredi et je veux qu'il soit bien clair que je n'induis personne en erreur et que je ne fausse pas . . .

Mme Copps: Comme dans le cas du projet de loi C-22.

M. Mazankowski: Monsieur le Président, il serait dans l'intérêt de la députée de Hamilton-Est de rester tranquille et d'écouter de temps à autre et elle pourrait avoir la courtoisie de laisser les autres députés répondre aux questions ou en poser sans les interrompre.

Des voix: Bravo!

M. Mazankowski: Le chef du Nouveau parti démocratique a parfaitement le droit de vouloir tirer les choses au clair et c'est ce que j'essaie de faire. J'ai répondu à la question.

M. le Président: Ceci termine la période des questions.